



La lettre de la LOUVETERIE

SEPTEMBRE 2013

Bulletin d'information de l'Association des Lieutenants de Louveterie de France

1200^{ème} ANNIVERSAIRE de la LOUVETERIE de France

500 Lieutenants de Louveterie présents à Chambord

Assemblée Générale ordinaire de l'Association des Lieutenants
de Louveterie de France

Les membres de l'Association des Lieutenants de Louveterie de France, régulièrement convoqués se sont réunis en Assemblée Générale le samedi 22 juin 2013, au domaine de Chambord.

A 10 heures, le Président, Bernard Collin a déclaré l'Assemblée Générale annuelle ouverte : il a eu l'honneur d'annoncer que celle-ci aurait lieu sous le haut patronage de Madame Delphine Batho, Ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie.

Il a accueilli les personnalités présentes :

- Mr Pierre-Etienne Bisch, Préfet du Loiret et de la Région Centre
- Mr Lagarde Préfet du Loir et Cher représenté par Mr Helpin, Directeur Départemental des Territoires
- Mr Laurent Roy Directeur de l'Eau et de la Biodiversité au Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie
- Mme Mireille Celdran du Bureau de la Chasse et de la Pêche au Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable
- Mr Julien Astoul Delseny Adjoint au chef du bureau de la Chasse et de la Pêche au Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable
- Mr Alexandre Fediavski de la Direction générale de l'Alimentation Sous-direction de la Santé et de la Protection Animales

CHAMBORD - le 22 Juin 2013



© Claudine FANIEL

du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt

- Mme Christine Guérin Directeur Départemental des Territoires de la région Centre
- Mr Yann Dacquay Directeur Départemental des Territoires adjoint de la Marne.
- Mr le Directeur Départemental des Territoires du Loiret
- Madame Véronique Mathieu Député européen
- Le Docteur Yves Lecocq Senior Policy Adviser de la FACE et Président de l'IUGB
- Mr Hubert Géant Directeur de la Police à l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, représentant Mr Jean-Pierre Poly, Directeur Général
- Mr Etienne Guillaumat chef de cabinet auprès du Directeur Général de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sau-

vage, Directeur de la chasse et de la forêt des domaines nationaux de Chambord et Rambouillet

- Mr Renaud Klein de l'Office National des Forêts
- Mr Guy Vasseur Président de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture
- Mr Gérard Larcher Président du domaine national de Chambord
- Mr Jean d'Haussonville Directeur Général du domaine national de Chambord
- Mr Bernard Lozé Président du Conseil International de la Chasse
- Mr Bernard Baudin Président de la Fédération Nationale des Chasseurs
- Mr Jacky Desbrosse Secrétaire général de la Fédération Nationale des Chasseurs
- Mr Charles-Henri de Ponchalon Prési-

dent de la Fédération des chasseurs de l'Indre, Président des Amis de la Vénérerie

- Mr Hubert-Louis Vuitton, Président de la Fédération des Chasseurs du Loir et Cher
- Mr Philippe Dulac Président de la Fondation François Sommer pour la Chasse et la Nature
- Mr Pierre de Roüalle Président de la Société de Vénérerie
- Mr Jean-Claude Saulnier Président de l'UNAPAF Union Nationale des Associations des Piégers Agréés de France
- Mr Gérard Bedarida, Président de l'ANCGG Association Nationale des Chasseurs de Grand Gibier
- Mr Marc Dudognon Président de la FACCC Fédération des Associations de Chasseurs aux Chiens Courants
- Mr Frédéric Herbert Président de l'Association Française des Equipages de Vénérerie sous terre
- Mr François Magnien Président de l'UNUCR Union Nationale des Utilisateurs de Chien de Rouge
- Mr Patrick Casasnovas PDG des Editions Larivière représenté par Monsieur François-Xavier Allonneau Rédacteur en chef de « Connaissance de la Chasse »
- Mr Gérard Tendron, membre de la Société de Vénérerie, Secrétaire perpétuel de l'Académie d'Agriculture de France.

Il les a remerciés de leur participation et de leur soutien et présenté les excuses de plusieurs personnalités retenues par d'autres obligations et notamment Madame Delphine Batho, Ministre de l'Ecologie, du développement durable et de l'Energie, Madame Annie Charlez ancien chef de la mission conseil juridique de l'ONCFS, Mr Victor Sherrer Président du St Hubert Club de France, Mr Jacques Legros, ancien Secrétaire de l'Association des Lieutenants de Louveterie de France.

Les feuilles de présence ont été émargées à l'entrée en séance et les pouvoirs remis ont été vérifiés par les scrutateurs Mr Jérôme Gallet et Mr Pascal Decamp.

A la demande du Président, les membres présents se sont levés pour honorer par une minute de silence, la mémoire des disparus avec une pensée spéciale pour :

- **Armand Zamparo** de Sales (Haute Savoie), récemment nommé Lieutenant de Louveterie, disparu accidentellement la nuit du 5 juin dans le Fier, une rivière en crue au nord d'Annecy alors qu'il participait à un tir de régulation de nuisibles.
- **Michel Hurel**, Lieutenant de Louveterie dans l'Orne depuis 1986
- **Sylvine Palmer** née Dutertre compagne de Bernard Pointier décédée le 13 juin. Ses funérailles ont eu lieu à Athies dans la Somme ce jeudi 20 juin à 14H30



Le Secrétaire Jean-Luc Briffaut, le Président Bernard Collin, le Président du Comité du 1200^{ème} anniversaire Robert Dubich.

© Claudine FANIEL

RAPPORT MORAL et d'ACTIVITÉS

Le procès-verbal de la dernière Assemblée Générale ordinaire et extraordinaire de l'Association qui s'était tenu à Chambord le 23 juin 2012 a été approuvé lors du conseil d'administration du 19 septembre 2012 et intégralement publié dans la Lettre de la Louveterie de septembre 2012.

« S'il me revient d'ouvrir cette assemblée, déclare le Président, c'est au nom d'un Bureau, d'un Conseil d'Administration, d'une équipe pluridisciplinaire, que je salue et remercie tout particulièrement aujourd'hui. Notre mission : assurer un suivi national de vos activités, nous adapter aux nouvelles données en-

vironnementales et cynégétiques en maintenant toute sa valeur au fonctionnement de notre vénérable Association. L'histoire a de plus voulu que nous célébrions cette année un 13^{ème} centenaire pour le corps de la Louveterie et votre Conseil d'Administration, peu expérimenté dans l'art de la communication a décidé de mettre en lumière l'histoire de notre institution millénaire. Le projet était certes disproportionné par rapport à notre tradition de réserve et nos moyens humains et matériels....Peu importe, nous nous sommes lancés un rien inconscients dans l'aventure et vous avez largement répondu à l'appel.

Cette Assemblée Générale à Chambord est un moment particulièrement intense que je suis heureux que nous partagions si nombreux.

Merci à toutes et à tous.



M. Jacky Desbrosse, Secrétaire de la Fédération Nationale des Chasseurs, M. Hubert Géant Directeur de la Police à l'O.N.C.F.S., Mme Véronique Mathieu, Député Européen.

© Claudine FANIEL

Le Comité du 1200^{ème} anniversaire de la Louveterie 813 - 2013

Le Conseil d'Administration de l'Association des Lieutenants de Louveterie de France du 30 novembre 2011 avait constitué un Comité de célébration des 1200 ans d'existence de la Louveterie.



Michel Porté.
Les Lieutenants de Louveterie
de la région Midi-Pyrénées étaient
très présents à Chambord !

Le Comité sous la présidence de Mr Robert Dubich s'est réuni à maintes reprises et a élaboré un premier programme. Durant 2012 et 2013, une série de publications, d'articles ont permis de faire découvrir la Louveterie souvent méconnue ou mal connue à travers son histoire mais aussi ses activités et son rôle actuel.

Depuis le 6 juin 2013, Robert Dubich est atteint par la limite d'âge 75 ans et c'est avec toute la gravité de l'honorariat qu'il présidera aux manifestations qui évoqueront ce week-end au domaine de Chambord la longue histoire de la Louveterie.



La médaille commémorative
du 1200^{ème} anniversaire.

Une plaquette commémorative

Le Conseil d'Administration a également pris la décision de se doter de moyens pour réaliser une plaquette commémorative qui rappellera à chacun d'une part la longue histoire de la Louveterie mais d'autre part inscrira l'institution dans son cadre légal actuel et sa modernité incontestable. 1200 ans d'histoire émaillées certes de quelques périodes fastes et prestigieuses mais surtout au cours des siècles, d'années difficiles au service d'une population rurale si souvent confrontée à la famine, à la guerre, au froid et à la prédation des animaux sauvages.

Ce petit ouvrage rappellera à chacun les fonctions, droits et devoirs du Lieutenant de Louveterie au service de l'Etat, tenu par engagement à s'adapter aux nouvelles contraintes et missions qui lui sont aujourd'hui confiées.

Le Président a exprimé toute sa gratitude à Madame Delphine Batho, Ministre de l'Ecologie qui a accepté de préfacer l'opuscule et de déclarer : « c'est avec son administration que chaque jour, nous essayons le mieux possible de répondre à des demandes de plus en plus pressantes...en gardant notre statut séculaire d'agent bénévole de l'Etat. » Qu'elle soit assurée de notre profond respect et de notre dévouement.

Un immense merci à celles et ceux qui ont pris en charge la rédaction des chapitres historiques ou réglementaires très spécialisés afin de proposer une information précise et complète même si il resterait tant de choses à dire sur le travail quotidien que chaque Lieutenant de Louveterie effectue avec compétence, jour et nuit, sans tapage, dans chacune des communes de France. Merci au Professeur Jean-Marc Moriceau, à Madame Annie Charlez, à Monsieur Paul Delduc, à Madame Mireille Celdran, à Monsieur Julien Astoul Delseny, à Monsieur Manfred de Boissieu, à Monsieur Enguerrand de Bournonville.

Ce beau projet n'aurait pu être mené à bien sans l'aide morale et matérielle de la Fondation François Sommer pour la Chasse et la Nature et Bernard Collin adresse ses plus sincères remerciements au Président Philippe Dulac qui lui a généreusement tendu la main, l'a encouragé et aidé à réaliser ce document témoignage. La Fondation François Sommer nous a également permis de demander à la Maison Arthus Bertrand contemporaine de la restructuration de la Louveterie sous Napoléon 1^{er}, de réaliser une médaille commémorative totalement originale.



Il y a aussi toutes celles et tous ceux qui discrètement, souvent dans l'ombre, ont œuvré et oeuvrent à travers tout le pays à la mise en place de manifestations commémoratives. Ainsi, les Lieutenants de Louveterie de Bretagne avec le PNR d'Armorique fêteront le 6 juillet 2013, les 1200 ans de la Louveterie à Le Cloître Saint-Thégonnec, petite commune où fut versée la dernière prime pour la destruction du loup en Bretagne.

« Ayons enfin ce matin une pensée reconnaissante pour tous nos prédécesseurs à la tête de l'Association, et plus particulièrement Michel de Pontbriand, Alain Dauchez, Roger Raviglione, Bernard Pointier qui ont inscrit la Louveterie dans une perspective moderne en réponse aux nouvelles demandes de la société. »



M. Philippe Dulac. Président de la Fondation François Sommer.



© Clément KUNEGEL

M. Jean Michel Taccoen, Lieutenant de Louveterie du Pas-de-Calais, M. Gérard Bedarida, Président de l'ANCGG, M. André Butel, Président de la XX^{ème} Région.

► Votre Conseil d'Administration de l'Association des Lieutenants de Louveterie de France s'est réuni les 19 septembre et 28 novembre 2012, les 7 mars et 16 mai 2013.

L'Association des Lieutenants de Louveterie coordonne et valorise le travail de tous les Lieutenants de Louveterie de France, des Présidents départementaux, des Présidents régionaux ; elle est leur interlocutrice auprès des grandes structures de l'Etat. Elle a été présente aux nombreuses réunions du Conseil National de la Chasse et de la Faune Sauvage et aux réunions du Groupe National Loup ; le Président ou un membre du bureau délégué ont assisté à plusieurs Assemblées Générales départementales et régionales de la Louveterie, et à diverses manifestations cynégétiques nationales et régionales.

Le président a chaleureusement remercié les 1620 Louvetiers de France, pour leur bénévolat, pour les millions de km parcourus, pour leurs interminables heures d'affut, leurs milliers de sorties de nuit... Ils assurent de plus en plus de missions: régulation des espèces nuisibles, missions de conseil auprès de l'Etat, de l'administration, maintien de la biodiversité, interventions dans les programmes épidémiologiques, dans les plans de prévention de péril animalier sur les aéroports, les autoroutes, le réseau ferroviaire,... La Louveterie est aujourd'hui co-gestionnaire de la faune sauvage et des habitats et est clairement identifiée comme acteur privilégié de la nouvelle gouvernance de la nature alors que se dessinent une nouvelle loi d'avenir pour l'agriculture et la forêt, une nouvelle loi cadre sur la biodiversité.

Et le président de rappeler à toutes et à tous la règle d'or à respecter dans toutes ces missions : « vous êtes des agents de l'Etat, assermentés, des auxiliaires bénévoles de l'administration avec mission de service public : vous ne dépendez dans vos missions que de la décision et de l'autorité de l'Etat »

Les Femmes Lieutenants de Louveterie toujours trop peu nombreuses en France ... mais presque toutes présentes à Chambord

► Le corps de la Louveterie compte dans ses rangs 23 femmes dont une honoraire, Mme Claude Bessat de la Loire.

Une petite erreur s'est glissée dans la liste des femmes Lieutenants de Louveterie publiée dans le dernier numéro du bulletin : avec toutes nos excuses notamment à Marilyn Stehlin, Lieutenant de Louveterie depuis 2010 dans le département du Doubs qui a rappelé qu'elle avait déjà effectué 180 missions et qu'elle était discrète !

Une seule région pourtant semble amorcer une féminisation accélérée, c'est la région Centre, avec une responsabilisation remarquable : Brigitte Monot, Présidente du Cher, Chantal Langlais, Présidente du Loir et Cher, Emmanuelle de Jessé, Présidente du Loiret.

Louveterie.com

En complément de la Lettre de la Louveterie, le Conseil d'Administration avait décidé d'améliorer notre communication, la transmission de l'information : sous la houlette de François Prouzeau, vice-président, le site national de la Louveterie a vu le jour avec succès et constitue désormais un outil de liaison utile à tous. Il reste toutefois rébarbatif pour certains : le comité de rédaction a cru bon fournir à nouveau un mode d'emploi du site dans le dernier numéro du bulletin.

Remerciements

► Durant toute cette année, nous avons été aidés et conseillés par notre Ministère de tutelle, par toutes les instances cynégétiques nationales qui nous ont apporté leur appui, leurs solutions à des problèmes grands et petits, y compris un toit pour nos réunions statutaires. Qu'ils en soient remerciés.

Toute ma gratitude également aux membres du Bureau, aux Administrateurs qui ont pris en main la vie quotidienne de l'Association, qui ont assuré le suivi des comptes, de la fourniture des tenues, qui ont élaboré notre stand de présentation, qui ont préparé cette Assemblée Générale.

- Merci à nos louvetiers « sonneurs » aujourd'hui présents à Chambord.

- Merci à notre expert-comptable Mr Alain Gervais du cabinet STREGO

- Merci à Mr Patrick Casanovas, Président Directeur Général, Mr Alexandre Figrère, des Editions Larivière pour nous avoir aidé dans l'organisation matérielle de cette assemblée.

Activités Nationales marquantes

Le Conseil d'Administration de votre Association a conformément aux statuts renouvelé son bureau le 19 septembre 2012. Il l'a reconduit à l'unanimité et l'a renforcé pour qu'il soit plus opérationnel et qu'appuyé par un travail des Commissions spécialisées, il réponde mieux à vos demandes et aux charges grandissantes qui pèsent sur notre Institution.

Nouvelles mesures de régulation des grands cormorans

(Phalacrocorax carbo sinensis)

Depuis plus de 20 ans, pisciculteurs, pêcheurs, propriétaires et gestionnaires d'étangs aler-

tent les pouvoirs publics sur la prolifération d'oiseaux piscivores protégés sur le plan européen par la directive n° 79/409/CEE : les populations de grands cormorans, hérons cendrés, grèbes huppés, grandes aigrettes sont en constante augmentation.



Un arrêté du 26 novembre 2010 a fixé les conditions et limites dans lesquelles de dérogations aux interdictions de destruction peuvent être accordées par les préfets afin en particulier de prévenir des dommages importants aux piscicultures extensives d'étang du fait de l'espèce. A l'échelon national ce sont ainsi 43952 grands cormorans qui ont été prélevés pour l'année 2011-2012 : 24445 en pisciculture et 19507 sur les cours d'eau.

Le 29 février 2012, le comité national cormoran se réunissait sous l'égide du Ministère de l'Environnement et du Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Pêche. Il a présenté le nouveau dispositif de protection renforcée du cheptel piscicole qui a été expérimenté en Moselle depuis août 2011.

Les opérations collectives de protection renforcée expérimentées en Moselle sont désormais étendues à d'autres régions : Centre, Pays de Loire, Lorraine et Rhône-Alpes.

La réalisation d'opérations de tirs simultanés mobilise de nombreux acteurs : pisciculteurs, agents de l'ONCFS, gardes des associations de pêche et de protection du milieu aquatique, agents des fédérations de chasse et de pêche,... et Lieutenants de Louveterie. Une implication accrue des Lieutenants de Louveterie dans les opérations d'intervention est notamment prévue sur les sites d'ortoirs. L'usage de munitions et les déplacements parcourus en voiture font l'objet d'une indemnisation financière.

Il appartiendra au Directeur Départemental des Territoires d'établir des conventions avec les organisations collectives de pisciculteurs et propriétaires d'étangs mais aussi avec les associations départementales des Lieutenants de Louveterie. Les Lieutenants de Louveterie sont concernés en qualité d'intervenants directs mais aussi en qualité de « référents » auprès des pisciculteurs afin de juger et d'attester de l'exactitude des opérations conduites par ces derniers.

■ Implication des Lieutenants de Louveterie dans le programme Sylvatub

Suite à l'apparition en France de nouveaux foyers de tuberculose bovine, le réseau Sylvatub a été mis en place par le Ministère de l'Agriculture à partir de septembre 2011 : il regroupe les modalités de surveillance devant être appliquées selon une analyse de risque départementale ou locale. Le dernier comité de pilotage s'est tenu le 24 mai 2013 et a fait le point sur l'extension et le contrôle de la maladie dans de nombreux départements : Seine maritime, Côte d'Or, Dordogne, Pyrénées atlantiques,...

Dans les zones classées à un niveau de risque avéré (2 et 3), la recherche de la tuberculose chez les blaireaux se poursuit. Les opérations de prélèvement de blaireaux sont placées sous la responsabilité des Lieutenants de Louveterie du département qui organisent la mise en œuvre de ces opérations sur leur territoire de compétence. La note de service de la DGAL en date du 20 septembre 2011 précise bien que les Lieutenants de Louveterie sont en charge de l'encadrement et du suivi des activités de surveillance en relation avec leur connaissance du terrain. Ils collaborent avec les piégeurs agréés et les équipages de vénerie sous terre pour le recensement des terriers et la capture de blaireaux. Pour rappel, le déterrage n'est pas autorisé si des blaireaux infectés ont déjà été détectés dans la zone ; de plus les opérations de capture ne doivent pas nécessairement mise en œuvre de manière systématique. La surveillance active sur les blaireaux était pour 2012, prévue en Bourgogne, en Aquitaine et en Midi-Pyrénées. Des foyers de tuberculose bovine apparus dans d'autres départements (les Ardennes) ont en plus entraîné un contrôle localisé de blaireaux. Un contrôle exercé par le niveau central du Ministère en charge de l'Agriculture et de la Forêt (MAAF) et du



Ministère en charge de la protection de la Nature et de la Chasse (MEDDE) permet de s'assurer que les zones couvertes par les dispositions préfectorales sont adaptées au contexte épidémiologique de la maladie. Le CNCFS du 6 juin dernier a analysé un projet d'arrêté définissant de nouvelles mesures de lutte contre la tuberculose dans la faune sauvage. Il devrait ainsi limiter ou mieux contrôler dans les zones à risques les mouvements dans les élevages de grand gibier et les conditions d'agrèment.

Il s'avère aujourd'hui que la charge pour la Louveterie peut devenir très lourde : c'est notamment le cas en Charentes.

La Louveterie a eu récemment à assurer des opérations de destruction de grand gibier en enclos, actions difficiles tant physiquement que moralement, et que l'opinion publique ne comprend pas. Les Louvetiers véhiculent encore parfois une image de chasseurs « privilégiés » chassant toute l'année et s'organisant des battues administratives. Ces opérations douloureuses sont toujours des constats d'échec de la gestion du gibier et des habitats.

■ Implication de la Louveterie dans la maîtrise des populations de sangliers et de renards

Nous demandons que les moyens étendus qui sont donnés à Mr les Préfets pour contrôler le plus efficacement possible des surdensités locales de sangliers tiennent compte des modes de chasse des Lieutenants de Louveterie et notamment tous ceux qui chassent au chien courant. La libéralisation du tir du renard à l'approche ou à l'affût peut dans certains départements avoir un effet pervers chez les louvetiers qui ne chassent l'espèce qu'en battue et qui entretiennent donc à l'année des chiens créancés.

Constatons que dans ce dossier, comme dans les missions loups, les missions cormorans, les missions blaireaux du programme tuberculose, l'Etat prend conscience de l'investissement financier de plus en plus lourd



des Lieutenants de Louveterie dans leurs activités « bénévoles ».

Le dossier de défiscalisation ou d'indemnisation des frais consommables (km parcourus, munitions) des Lieutenants de Louveterie ne fait toutefois toujours pas à ce jour l'objet de décision administrative.

■ Commission Loup Plan d'action loup 2013-2017 Programme medialoup

La commission Loup avec Michel Tappaz, Christian Lebecq, Emile Samat, Bruno Ferrier de Montal, est associée aux travaux du Groupe National Loup et a participé à de nombreuses réunions délocalisées sur les volets économiques, sociaux, écologique, patrimoniaux, culturels de cet enjeu national sensible.

Le 5 février 2013, en présence de Madame Delphine Batho, Ministre de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie et de Mr Stéphane Le Foll, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, le Groupe National Loup s'est réuni pour une présentation après 4 mois de concertation, du projet détaillé du plan d'action national loup 2013-2017.

Le Groupe National loup est pour mémoire une instance réunissant parlementaires, élus, représentants des services de l'Etat, agriculteurs, chasseurs, associations de protection de la nature et louvetiers.

Comment gérer l'espèce dans les années à venir, comment organiser une présence économiquement supportable ?

Dans un premier temps, un état des lieux enrichi depuis 2008 a été détaillé : extension géographique des territoires de colonisation, augmentation des attaques et déploiement important des mesures de protection des troupeaux. En 2012, 5848 moutons ont été victimes du loup contre 4913 en 2011, 2680 en 2008... et 300 en 1994. 2 millions d'euros ont été versés par le Ministère de l'Ecologie l'an dernier pour indemniser les éleveurs et 7,5 millions d'euros ont été consacrés par le Ministère de l'Agriculture aux mesures de protection (gardiennage, achat et dressage des chiens de protection, installation d'enclos et de cabanes. Peu de tirs de prélèvements de loups ont par contre été effectués : 3 en 2011, 3 en 2012.

Une deuxième partie de séance fut consacrée au suivi biologique de la population de loups et aux mesures de protection contre la prédation. La définition sur le territoire des ZPP (zones de présence permanente) du loup, l'évolution des aires de présence réclament une primo-détection précoce par les gens de terrain, éleveurs, techniciens des parcs naturels, agents de l'ONCFS, louvetiers, chasseurs et une réactivité plus grande pour la mise à jour des estimations des effectifs. Le loup fera désormais l'objet d'une gestion différenciée selon les régions et la pression imposée par l'espèce, qu'il s'agisse des mesures de protection, de défense, de protection, d'indemnisation. La prédation du loup varie en effet en fonction des massifs et des types d'élevages (nature des milieux, durées de pâturage, conduites des troupeaux. Les mesures de protection des troupeaux, les constats d'attaque, les dispositifs d'indemnisation



(mesure 323C1) seront simplifiés. Le plan prévoit de faciliter l'usage des chiens de protection des troupeaux.

La protection des élevages sera renforcée par une mise en place immédiate des tirs de défense à l'aide d'armes à canon lisse. En fonction de la pression de prédation, il y aura recours possible à l'utilisation d'armes à canon rayé sur la base de l'historique d'attaques quantifié du troupeau à l'année N ou N-1.

Le plan d'action national loup prévoit le prélèvement de 24 animaux pour la période 2013-2014. Nouveauté : des tirs de défense renforcés pourraient être organisés avec coordination par le Lieutenant de Louveterie sur un site de pâturage de l'action de plusieurs tireurs munis d'armes à canon rayé.

Madame la Ministre veillera à ce que la procédure soit bien appliquée dans chacun des départements concernés avec une indemnisation plus « automatique » des prestations de la Louveterie. Les Louvetiers souhaitent participer aux réunions d'information organisées dans les régions sensibles ; ils souhaiteraient également disposer de matériel de mission plus adapté aux conditions spéciales des opérations, notamment de matériel de radio-transmission.

Le Groupe National loup a enfin approuvé le futur programme de communication et d'information et a validé les différents indicateurs qui permettront le suivi, la concertation régionale et interrégionale de mise en œuvre du plan loup.

Conjointement, les membres du comité de suivi du projet Medialoup se sont retrouvés le 12 février 2013 à la Maison de la chasse et de la nature à Paris pour faire le bilan du projet.

La Louveterie était représentée par Bernard Collin et Michel Tappaz.

Le projet Medialoup pour rappel a été initié par la Fédération Nationale des Chasseurs, soutenue par le Ministère de l'Ecologie et la Fondation de la Maison de la Chasse et de la Nature. Bernard Baudin, président de la FNC et André Mugnier, président du projet Medialoup ont rappelé que l'objet principal du projet était d'étudier dans 4 pays européens la prise en compte du loup par les agriculteurs, les chasseurs, les protecteurs de la nature, d'analyser les solutions économiques retenues pour une cohabitation soutenable entre des intérêts parfois très divergents.

La prédation sur les espèces protégées (le bouquetin par exemple) et sur les espèces gibier (mouflons, chamois, chevreuil,...) a été évoquée et confirme que dès à présent, il faudra tenir compte de la « part » du loup dans la gestion des ongulés sauvages, et la fixation des plans de chasse. L'expérience espagnole a permis de comprendre que le loup peut avoir un double statut, de protection totale dans certaines zones, d'espèce à réguler dans les zones d'élevage.

Le Ministère de l'Ecologie a félicité le travail original et intéressant qui a été accompli et a conforté la proposition faite de prolonger le projet Medialoup : comment devancer l'extension spatiale de l'espèce en analysant dans les régions non encore colonisées les problèmes agricoles qui risquent de se poser dans des contextes d'élevage bien différents du pastoralisme alpin. Les réunions d'information se multiplient : Colloque Loup à Strasbourg organisé le 15 février par le Saint Hubert Club de France, Colloque loup international à St Hubert en Belgique le 31 mai 2013. Enfin, la Louveterie participera au Symposium de Saint Martin Vesubie dans les Alpes Maritimes du 9 au 12 octobre 2013 : « Vivre ensemble avec le loup. Hier, aujourd'hui...et demain ? Etats des lieux et perspectives européennes »

Conclusions

Votre Conseil d'Administration, le Bureau que vous avez choisi pour 2 ans, soyez en convaincus a bien conscience de n'être qu'un maillon modeste dans une chaîne de fonctionnement qui est ancrée sous votre responsabilité dans les moindres recoins de France...

Nous nous inscrivons pour la durée de notre mandat avec modestie dans la continuité d'une mission qui chaque jour s'adapte à un monde qui bouge, un monde dont la perception de la ruralité est de plus en plus souvent éloignée des réalités de terrain, de plus en plus dissociée de ses activités économiques fondamentales.

La régulation des espèces sauvages, le maintien voire la sauvegarde de la biodiversité, d'une vie animale compatible avec les activités agricoles et sylvicoles, avec les activités humaines en général, bref assurer un développement durable moderne et efficace réclament une analyse pragmatique dictée par l'impartialité et l'objectivité.

La présence ce matin des grandes institutions cynégétiques doit nous encourager à un travail en commun : s'il existe çà et là quelques divergences qui me sont rapportées par les Lieutenants de Louveterie, il s'agit souvent de petits problèmes relationnels de personnes - la nature humaine est complexe - et non de conflits de prérogatives institutionnelles.

A l'occasion de ce 1200^{ème} anniversaire, est-il nécessaire de rappeler que la Louveterie est un témoignage vivant de la longue tradition cynégétique française, exceptionnelle avec ses modes de chasse qui se comptent par dizaines et que vous représentez lors de cette assemblée.

Le Lieutenant de Louveterie entretient des chiens courants ou de déterrage. Associée pendant des siècles à la vénerie, la Louveterie a gardé des liens étroits avec ce mode de chasse et ses codes ancestraux et de nombreux Lieutenants de Louveterie sont encore à ce jour Maîtres d'équipage de grande ou petite vénerie. Chasse au chien courant, chasse à l'approche, chasse à l'affut, déterrage, piégeage, recherche du gibier blessé sont aujourd'hui des modes et pratiques de chasses séculaires respectueux de l'éthique cynégétique qu'ils pratiquent et cultivent.

Parmi les trois tenues officielles des Lieutenants de Louveterie, figure encore aujourd'hui une tenue de vénerie et la fanfare des louvetiers dont les sonneurs les honorent parfois restent le plus beau remerciement qu'ils peuvent recevoir.

Le Lieutenant de Louveterie, est par son engagement celle ou celui qui au service de l'intérêt public, répond partout à l'appel, héritier d'une fonction millénaire. Ces moments de fête ne nous font pas oublier que nous avons de nombreux dossiers qui nous attendent et que plus que jamais, j'ai besoin de votre soutien et surtout de votre cohésion, de votre unité.

L'image de la Louveterie et des valeurs qu'elle véhicule, c'est chacun et chacune de vous qui l'assumez. Je sais que je peux compter sur vous.

Le rapport moral et d'activités, soumis au vote est adopté à l'unanimité.

Le Président
Bernard Collin

RAPPORT FINANCIER

Alain BRISARD successeur de Gérard COURCIER au poste de trésorier national, s'est fait assister par M. Alain Gervais du cabinet d'expertise comptable « STREGO », pour commenter les comptes et procéder à leur analyse.



La trésorerie courante :

La situation de notre association est saine, elle fait apparaître un solde de 10 009 Euros net de tout décaissement.

La trésorerie globale :

Une partie de la trésorerie globale a servi à reconstituer les stocks, ce qui explique sa diminution et l'augmentation des stocks.

La ventes aux membres :

Elles sont revenues à un niveau supérieur à celui de 2011 ce qui signifie que le service proposé répond aux attentes de nos adhérents et nous pouvons remercier Jean Claude Mathé pour sa grande disponibilité.

Le Compte de résultat			
	2011	2012	Prévision et 2013
Produits			
Cotisations des membres	47 163	47 573	46 000
Ventes aux membres	17 117	20 971	21 600
Repas Chambord		3 510	4 200
Autres produits de gestion		5	0
Subvention perçue	40 000	0	
	104 280	72 059	71 800
Charges			
Fournitures consommables	1 425	1 173	700
Achats de marchandises	12 050	12 110	12 300
Location siège social	495	480	480
Sous-traitance	10 311	12 469	12 500
Assurances		216	800
Intermédiaires et Honoraires	1 781	3 034	2 500
Publicité et publications	2 542	1 107	1 200
Déplacements	7 649	10 887	9 800
Frais postaux	2 982	3 552	3 600
Frais bancaires		123	150
Taxes diverses	208	0	200
Autres services extérieurs	1 059		
	3 617	10 192	10 200
Dotations aux amortissements	2 041	2 266	2 266
	45 081	5 467	6 000
Subventions accordées			
	91 241	63 077	62 696
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	13 039	8 982	9 104
Produits financiers			
autres intérêts	1 990	1 295	1 500
Produits nets sur cession VMP	553	2 313	1 410
Charges financières			
Charges nettes sur cession VMP	814		1 070
RÉSULTAT FINANCIER	1 729	3 608	1 840
Produits exceptionnels			
Sur opération de gestion		727	
Reprises et transferts de charges		40	
Charges financières			
Charges sur opération de gestion		2 990	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		-2 223	
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	109		200
RÉSULTAT NET	14 659	10 367	10 744

Le Bilan					
Actif	2012	2011	Passif	2012	2011
Actif immobilisé	4 781	5 692	Fonds propres	225 181	210 521
Stocks	61 961	17 626	Résultat	10 367	14 659
Autres créances	570	870	Total des capitaux propres	235 548	225 180
Placements	73 771	72 476	Dettes	9071	25 141
Trésorerie	95 371	153 657			
	236 454	250 321		236 454	250 321

Les comptes 2012 et le budget prévisionnel présentés, soumis au vote sont adoptés à l'unanimité.

Les cotisations :

Le montant de la cotisation de base qui est resté inchangé a été acquitté avec ponctualité par la majorité des départements, ce dont nous pouvons nous féliciter.

Les charges de gestions courantes :

Des frais ont été engagés sur l'exercice 2012 pour la préparation du 1200^{ème} anniversaire de la Louveterie dont le but est aussi de faire connaître notre action auprès du grand public

Le budget prévision 2013 :

Le budget prévisionnel a été établi en tant que budget prévisionnel de fonctionnement courant. Il ne prend pas en compte les charges engendrées par l'organisation du 1200^{ème} anniversaire de la Louveterie.

ELECTION d'ADMINISTRATEUR

Comme prévu à l'ordre du jour de l'Assemblée générale de l'Association des Lieutenants de Louveterie de France et conformément aux statuts, un administrateur était à élire pour la région Alsace. Le quorum requis étant atteint pour délibérer valablement, l'Assemblée a accepté un vote à main levée. Mr Michel Kahn, seul candidat a été élu à l'unanimité.

Le Président Bernard Collin a adressé ses plus vives félicitations au nouvel Administrateur en le remerciant pour son engagement au sein de l'Association Nationale. Michel Kahn a remercié l'assemblée pour la confiance qu'elle lui accordait.

VOTE de la COTISATION 2014

La proposition du Conseil d'administration de maintenir le montant de la cotisation nationale à 30 Euros est votée favorablement à l'unanimité.



Mr Michel Kahn, nouvel administrateur national pour l'Alsace.

INTERVENTIONS

M. Philippe DULAC

Président de la Fondation François Sommer pour la Chasse et la Nature
Président d'honneur de la Société de Vénérerie

Le Président Dulac a tout d'abord rappelé son admiration pour la Louveterie, une des plus vieilles institutions de France qui a défié les siècles et qui se maintient en se modernisant chaque jour. Il ne pouvait donc qu'encourager la mise en œuvre d'une commémoration d'un 1200^{ème} anniversaire qui, c'est le moins qu'on puisse dire n'est pas fréquente. Il a souligné la « bénévolance » statutaire des Lieutenants de Louveterie qui sans doute était devenue une nécessité sous le premier Empire mais qui semble aujourd'hui totalement déconnectée des réalités quotidiennes et qui donc mériterait une certaine réflexion.

M. Bernard BAUDIN

Président de la Fédération Nationale des Chasseurs

Le Président Baudin évoquant l'histoire de la Louveterie, a signalé que les Fédérations des Chasseurs étaient nées en 1921, à la même époque que l'Association des Lieutenants de Louveterie et que depuis lors, la collaboration entre la Fédération Nationale des Chasseurs et la Louveterie s'était construite et renforcée. Il a évoqué la nécessité incontournable pour la Louveterie d'avoir une représentativité départementale régionale et nationale clairement définie pour que le travail de terrain, de consulta-



M. Laurent Roy,
M. Bernard Baudin,
M. Philippe Dulac.

tion, d'intervention soient plus efficaces. Constatant l'augmentation régulière des missions demandées aux Lieutenants de Louveterie, il a publiquement estimé que les limites du bénévolat avaient été largement franchies et que des défraiements devaient être officiellement prévus pour aider les Lieutenants de Louveterie dans l'accomplissement de leurs fonctions.

M. Laurent ROY

Directeur de l'Eau et de la Biodiversité au Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie

Mr Roy a souligné la collaboration constructive que le Ministère entretient avec la Louveterie : la participation de la Louveterie à toutes les réunions officielles traduit son rôle de conseil auprès de toutes les instances cynégétiques, environnementales,

agricoles nationales régionales et départementales. Le plan de gestion du loup, le plan national de maîtrise du sanglier, le plan cormorans, la mission Sylvatub sont autant d'actions que la Louveterie assume avec efficacité et objectivité.

« Nous avons besoin de vous » a affirmé Mr Roy avec force et le récent accident mortel d'un Lieutenant de Louveterie en Haute Savoie rappelle à tous que vous exercez bénévolement des missions parfois très dangereuses. Mr Roy s'est félicité de l'organisation nationale actuelle de la Louveterie et de son fonctionnement très clairement défini dans les dispositions législatives et réglementaires du code de l'environnement, dans la circulaire du 5 juillet 2011.

Mr Roy développera ensuite dans son intervention les bases de la future loi cadre pour la biodiversité avec la création de l'agence pour la biodiversité et les comités national et régionaux de la biodiversité.

Conférence du Professeur J.-Marc MORICEAU

de l'Université de Caen - Maison de la Recherche en Sciences Humaines - Pôle rural



© Claudine FANEL

Mr Jean-Marc Moriceau est Professeur à l'Université de Caen, président de l'Association d'histoire des sociétés rurales et spécialiste de l'histoire des campagnes. Membre de l'Institut Universitaire de France, il a publié de nombreux ouvrages dont « Histoire du méchant loup. 3000 attaques sur l'homme en France, XV^{ème}-XX^{ème} siècle », « La bête du Gévaudan, 1764-1767 », « Repenser le sauvage grâce au retour du loup ».

C'est au cours de ses recherches sur la ruralité que le Professeur Jean-Marc Moriceau a découvert l'omniprésence du loup dans la vie de nos campagnes, jusqu'au début du siècle dernier. Le dernier loup abattu et primé le fut dans le Cantal en 1927. Un peu

plus de 60 ans après, l'animal réapparaissait dans le Mercantour venant d'Italie et depuis lors il colonise inexorablement le territoire, objet de tous les débats : il est présent aujourd'hui dans 25 départements. Grâce à une cartographie précise, le professeur Moriceau a scientifiquement analysé l'impact du loup sur les populations, sur les animaux d'élevage, petits ou grands. On oublie aujourd'hui que le loup peut s'attaquer aux bovins, aux chevaux et que son arrivée dans les régions de plaine doit dès à présent inciter à envisager des mesures de prévention différentes de celles développées en zones de montagne.

Le professeur Moriceau a également évoqué la rage et le loup enragé terrorisant les po-

pulations et faisant bien plus de victimes que le simple loup « anthropophage ». L'histoire de la Louveterie est indissociable de celle du loup et paradoxe, les Lieutenants de Louveterie, 1200 ans après Charlemagne sont à nouveau impliqués dans le contrôle des populations lupines. La Louveterie sous l'ancien régime fut fastueuse : le Grand Dauphin qui prit 1022 loups dans sa vie fut qualifié de Grand sauveur de l'humanité. On oublie ces périodes aux cours desquelles, l'institution fut très discrète et sous la première république, les Louvetiers ont continué leur travail...ne portant plus de titre. C'est Napoléon Ier qui rétablira la fonction de Louvetier dont une ordonnance fixant leurs droits et devoirs était encore en application en 1971.

Le professeur Moriceau a présenté ses derniers travaux et annoncé que bientôt sera disponible une base de données répertoriant plus de 5000 attaques de loup dans l'histoire. Il a rappelé que depuis le 15^{ème} siècle, on a pu dénombrer 7763 victimes humaines du loup.

Hommages et Remise de la Médaille commémorative



Le Président a clôturé l'Assemblée Générale en remettant la médaille commémorative du 1200^{ème} anniversaire à Mr Laurent Roy, Mr Bernard Baudin, Mr Philippe Dulac, Mr Bob Dubich et au Professeur Jean-Marc Moriceau.

TROIS JOURNÉES POUR LA LOUVETERIE A CHAMBORD

Vendredi 21 Juin

Pour cette 32^{ème} édition du Game Fair de Chambord, le stand de la Louveterie tout de bleu vêtu s'est installé au milieu du village Vénérie : pendant 3 jours, les personnalités et le grand public ont pu approcher et découvrir une institution mal connue voire méconnue : comment devient-on Lieutenant de Louveterie, à quelle école faut-il s'inscrire, combien gagne-t-on et il faut écouter avec sérieux les questions référentes au scoutisme et à Baden Powell : le petit louveteau faisant sa B.A. est toujours bien ancré dans le subconscient populaire.



Visite au stand de la Louveterie. Le Président, Bernard Collin entouré de M. Jean d'Haussonville, Directeur Général du domaine national de Chambord, de M. Gérard Larcher, Sénateur, Président du domaine national de Chambord, de M. Pierre de Rouille, Président de la Société de Vénérie.

Partie culturelle : la Louveterie a présidé la cérémonie de remise du 6ème Prix Connaissance de la Chasse 2013. Les Lauréats ont été :

- Catégorie Natura : *Mystérieuse et fascinante bécasse des bois* du Docteur Vét. Jean-Paul Boidot, Président d'honneur du Club National des Bécassiers. Editions imprimerie du Corrèzien
- Catégorie Cynégétique : pour l'ensemble de ses publications consacrées à la découpe et à l'examen sanitaire du gibier, Eugène Mertz auto-éditeur.
- Catégorie Cultura : *Cerf à courre* par Stéphane Levoe, Xavier Legendre et Guy Bonnet, auto-éditeurs
- Catégorie Mention Spéciale : *la Femme du chasseur*, un film de Jean-Paul Grossin 100C Production

En soirée, c'était la fête de la musique et les Lieutenants de Louveterie se sont retrouvés face au château pour un concert de qualité « Jazz à courre » au cours duquel piano, contrebasse, batterie, saxophone et clarinette ont été rejoints avec bonheur par les meilleures trompes de vénerie.



© Claudine FANIEL

Samedi 22 Juin

L'Assemblée Générale a été suivie du traditionnel déjeuner couronné comme il se doit par le gâteau anniversaire ; l'après-midi fut consacrée aux trompes de chasse. Cette année, le concours de trompe du Game Fair sur le ring d'honneur, organisé par So Chasse, était rehaussé de nombreux lots et comportait outre une coupe Vènerie ouverte aux débutants, une coupe du Game Fair et à 15 heures une Coupe des Louveteurs spécialement réservée aux Lieutenants de Louveterie sonneurs et coordonnée par François Prouzeau, vice-président de l'Association Nationale des Lieutenants de Louveterie, champion de France des sonneurs de trompe en 1980 !. Les concurrents étaient jugés à l'aveugle, les juges gardant le dos tourné aux compétiteurs.

Les finales eurent lieu lors du spectacle nocturne.



Le «patron» du stand Jean-Claude Mathé, Secrétaire adjoint de l'Association avec Jean-Luc Buffaut, Secrétaire de l'Association des Lieutenants de Louveterie.

© Claudine FANIEL



© Jean-Charles YVON



© Claudine FANIEL



© Jean-Charles YVON

L'empereur Napoléon ne pouvait être incarné que par le Président des Lieutenants de Louveterie de Corse, Thomas Gianelli.



© Jean-Charles YVON

Un Lieutenant de Louveterie sous l'Empire, Emile Samat, Président des Lieutenants de Louveterie de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Spectacle historique :

1200 ans d'histoire de la Louveterie



© Jean-Charles YVON

Piloté par Mr Pierre de Roualle, Président de la Société de Vènerie et François Couëtoux du Tertre, Délégué général de la Société de Vènerie, le spectacle du samedi soir a retracé les grandes époques de la longue histoire de la Louveterie. Les Lieutenants de Louveterie devenus acteurs et costumés par les bons soins de Jean-Claude Mathé, et de son équipe courageuse et patiente se sont retrouvés au centre du ring d'honneur entourés de milliers de spectateurs ravis de les découvrir entourés (répétition) de chiens, chevaux et équipages en grande tenue.

Discret et efficace, François Couëtoux du Tertre a cette année cédé sa place de Délégué général de la Société de Vènerie, poste qu'il occupait depuis l'an 2000 : son expérience extraordinaire, sa faculté de gérer spontanément l'ingérable a sans nul doute permis de réussir un spectacle dans lequel les acteurs amateurs étaient légions ! Ce fut le moyen-âge et une ruralité au centre de laquelle le loup est craint comme ennemi des troupeaux, détrousseur de cadavres et propagateur de la rage. Des pèlerinages sont organisés au monastère d'Andage dans les Ardennes où on vénérât Saint Hubert mort en 727, saint patron des chasseurs mais surtout protecteur de la rage, appelée à l'époque Mal de Saint Hubert. Les magnifiques chiens de Saint Hubert constituent encore aujourd'hui avec de nombreuses autres races de chiens courants, un patrimoine cynophile unique au monde. Charlemagne règne sur la Gaule, la Germanie, le nord de l'Ibérie et de l'Italie. Il institue par un capitulaire de 813 la fonction des luparii, chasseurs de loups, premiers Lieutenants de Louveterie.

Devant son château, François 1er fait son entrée : les sonneurs sonnent la « Fête au château ». Son équipage comprenait à lui seul un Lieutenant, douze veneurs à cheval, six valets de chien, soixante chiens courants et cent archers. Par ordonnance du 1er mai 1520, il fixera les fonctions du Grand Louvetier de France. Le dernier Grand Louvetier, le comte d'Haussonville cessa ses activités en 1787.

La révolution va gronder sur la nation. La plupart des veneurs sont guillotins, les équipages sont anéantis et les meutes sacrifiées. Les forêts sont pillées ; les braconniers exterminent le gibier ne se souciant guère des loups qui pullulaient. Un inventaire fait état à l'époque de la destruction de 5351 loups : les populations rurales demandent aux tribunaux de libérer les Louvetiers emprisonnés. La Baronne de Draek et son équipage comportant 40 chiens, prit dans le Nord et en Artois, 680 loups ; arrivée en tenue de chasse à son mariage, le curé se déclara



© Jean-Charles YVON

dans l'impossibilité de marier deux chrétiens habillés en homme et on dut lui trouver dans la sacristie un habit religieux tenant lieu de robe de mariée. Bien qu'elle en ait fait la demande au Maréchal Berthier, on lui refusa toujours le titre de Lieutenant de Louveterie.

Enfin, accompagnés du Rallye Saintongeais, plus de 150 Louvetiers sont entrés sur le ring d'honneur, pour présenter la Louveterie du XXI^{ème} siècle : tenue officielle et gilet bleu d'apparat, tenue de vènerie, femmes Lieutenants de Louveterie portant leur tricorné, tenue de mission, de déterrage. La « Fanfare des Louvetiers » les accueille.

Le président de la Fédération Nationale des Chasseurs, Bernard Baudin et Bernard Collin, Président de l'Association des Lieutenants de Louveterie de France évoqueront la Louveterie d'aujourd'hui, le statut d'agent bénévole de l'Etat avec mission de service public. « Après avoir servi la Royauté et l'Empire, la Louveterie est fière de servir la République ». Bernard Baudin remet ensuite à Bernard Collin la Médaille d'or de la Fédération Nationale des Chasseurs pendant que les sonneurs interprètent les « Honneurs » et le chant final. « Pour les 1200 ans de votre institution, nous vous souhaitons aujourd'hui un très bon anniversaire et nos meilleurs vœux de prospérité ».



© Jean-Charles YVON



© Jean-Charles YVON



© Claudine FANIEL

Brigitte Manot, Présidente des Lieutenants de Louveterie du Cher.

Bernard Collin clôture par un immense merci à toutes celles et tous ceux qui ont aidé la Louveterie à la mise en œuvre de ce spectacle, à la Société de Vénérerie, à la Fédération Nationale des Chasseurs, aux équipages, aux sonneurs, aux déterreurs, piégeurs, à la Fédération des Associations de Chasseurs aux Chiens Courants, aux Editions Larivière et il fixe rendez-vous pour le 1300^{ème} anniversaire en 2113.

Le feu d'artifice pouvait commencer.



Dimanche 23 Juin

Après une Messe de Saint Hubert face au château, l'après-midi fut consacrée à une remise des prix aux équipages ayant participé à la fête. Pierre de Rouaille, Président de la Société de Vénérerie, Pierre Astié, Président honoraire du Club du Chien d'Ordre, Gérard Monot, juge, François Couëtoux du Tertre, Délégué général de la Société de Vénérerie, Bernard Collin, Jean-Luc Briffaut et Alain Brisard pour la Louveterie ont récompensé les équipages de grande et petite vénerie : remise d'une aquarelle de Pierre Astié, des flots « 1200^{ème} anniversaire de la Louveterie », et de l'ouvrage « Les 4 saisons de la chasse » offert par Mondadori- Editions Diana, Revue nationale de la chasse.

La lettre de la Louveterie



© Jean-Charles YVON

Emmanuelle de Jessé, Présidente des Lieutenants de Louveterie du Loiret.



© Jean-Charles YVON

Le Président de la Fédération Nationale des Chasseurs, Bernard Baudin a remis à la Louveterie la Médaille d'or de la Fédération.



© Jean-Charles YVON



© Jean-Charles YVON



© Chantal DESROUSSES

Une manifestation au Cloître St Thégonnec dans le Finistère

Dans la continuité du 1200^{ème} anniversaire de la Louveterie Française, une manifestation a eu lieu au Cloître St Thégonnec dans le Finistère. Cette journée a été jumelée avec l'inauguration d'une salle dédiée à la Louveterie dans le musée du loup de cette commune.

A la sortie de la messe de St Hubert animée par les trompes des Echos de Keroual, le Vautrait Tad Koz et le Rallye Armor, deux équipages de grande Vénérerie dirigés par des Lieutenants de Louveterie, ont fait le bonheur des spectateurs dont la plus part d'entre eux découvraient la Louveterie. Ces deux équipages ont ensuite défilé dans les rues de la commune qui a fait du loup son effigie, cette commune étant celle où a été attribuée la dernière prime pour la destruction de luparis en Bretagne.

Lors de l'inauguration, deux médailles commémoratives de cet anniversaire ont été remises, tout d'abord à Pierre MENEZ, Président de la Fédération Régionale des Chasseurs de Bretagne et ensuite à Monsieur le Maire du Cloître St Thégonnec qui l'un comme l'autre ont beaucoup contribué à la réussite de cette journée. Ce n'est pas moins de 500 repas qui ont été servis le midi avec une très bonne organisation des chasseurs locaux, la convivialité et la bonne humeur étant de mise. Durant l'après midi nous avons pu assister à deux conférences, une donnée par Michel TAPAZ, Lieutenant de Louveterie et membre de la Commission Nationale Loup sur la situation actuelle de cet animal en France et une autre sur la relation des Saints et des Loups en Bretagne animée par Bernard RIAUX, journaliste et auteur bien connu dans cette Région.

Ce n'est pas moins de 5000 visiteurs qui ont pu profiter gratuitement de cette journée, et si le soleil a lui aussi été au rendez-vous, les Lieutenants de Louveterie de Bretagne ont répondu présent car 22 meutes ont été présentées au public. De nombreux stands ont aussi permis de s'informer sur la Louveterie moderne et ancienne. Plusieurs concours ont contribué eux



aussi à cette réussite, un concours de peinture ayant pour thème le loup, un concours de photos sur les battues administratives, un concours de trompe aussi sur le loup et surtout le cham-

pionnat du monde du cri du loup avec des catégories enfant, adulte et groupe.

André PIOC

Président des Lieutenants de Louveterie de Bretagne

Remise de médaille en Languedoc-Roussillon



Remise de la Médaille commémorative au Préfet René Bidal par le Président Christian Lebecq

Assemblée des Lieutenants de Louveterie du Tarn et Garonne

L'Assemblée s'est tenue le samedi 2 février 2013 à Vazerac avec la participation de M. Michel Blanc, chef du service Eau et Biodiversité et de M. Thierry Cabanes, président de la Fédération départementale des chasseurs ainsi que tous les représentants du monde cynégétique.



A l'ordre du jour :

- le bilan d'action avec 364 battues et 12 tirs de nuit (441 renards, 36 sangliers, 46 ragondins, 10 fouines, 7 cervidés, 30 chevreuils et 14 blaireaux).

- 5 interventions sur les ASF (Autoroutes du Sud de la France) et prélèvement de 10 chevreuils.

- la remise d'une médaille commémorative à Monsieur Maurice ESCUDIE pour son aide au corps qu'il a servi avec courage et efficacité.

Suite à la formation de premiers secours suivie par les Lieutenants de Louveterie dans le courant de l'année 2012, l'Association remercie la fédération des chasseurs qui a offert à chacun des Louvetiers une trousse de premier secours.

Le bureau a été renouvelé avec à la présidence Monsieur Jean-Marc COULOM qui remercie, au nom de l'association des Lieutenants de Louveterie, le Conseil Général, la Fédération des Chasseurs pour leurs interventions ainsi que les ASF et le Crédit Agricole pour leur partenariat

David Penche

5ème circonscription du département de l'Orne

Michel HUREL nous a quittés le 4 Mai 2013

Michel HUREL, notre collègue et ami nous a prématurément quitté le 4 mai dernier dans sa 71^{ème} année, à son domicile du plein Poirier, commune de Saint Pierres des Nids.

Il avait été nommé lieutenant de louveterie en 1986, et depuis 1993 il avait en charge la 5ème circonscription du département l'Orne.

Sa passion pour le chien courant et son respect pour la nature étaient viscéralement ancrés dans ses gènes. Ceci l'avait tout naturellement amené à concilier les plaisirs de la chasse et ceux du corps de la louveterie auquel il était fier d'appartenir.

Amoureux de Beagle Harrier, généreux de son temps et toujours prêt à intervenir, il était un homme de terrain qui connaissait parfaitement sa circonscription. Il avait su se faire respecter et son lot de chiens parfaitement créancés sur la voix du renard et du sanglier était apprécié de tous. Homme intègre et spontané il savait par sa diplomatie contribuer à une gestion consensuelle des conflits d'intérêts dans le respect des règles inhérentes à sa fonction.

Les lieutenants de louveterie de l'Orne ainsi que tous ceux qui l'on côtoyé garderont le souvenir d'un homme dont la droiture inspirait le respect.

Alain BRISARD

Président des Lieutenants de louveterie de l'Orne

Armand ZAMPARO nous a quittés le 20 Juin 2013

D'Armand, nous garderons le souvenir d'un homme droit, avec une grande éthique de chasse.

Passionné par la recherche au sang, être lieutenant de louveterie était pour lui une grande satisfaction jusqu'à abandonner sa nationalité italienne qui lui tenait à cœur.

Je verrai toujours la fierté dans ses yeux, le jour où je lui ai remis son insigne réglementaire.

C'est au cours d'une mission que le destin l'a fauché, dans sa grandeur d'aller jusqu'au bout de ce qu'il entreprenait.

Armand, ton souvenir restera dans notre association et longtemps, nous regretterons l'homme qui allait nous apporter un plus, par ses connaissances et sa disponibilité.

Repose en paix auprès de St-Hubert pour des recherches éternelles.

Michel Tappaz

Président des Lieutenants de Louveterie de Haute-Savoie

IN MEMORIAM



Association des Lieutenants de Louveterie de France

Reconnue d'utilité publique par décret du 1er Mai 1926

Siège social : 60, rue des Archives - 75003 Paris

VOS CONTACTS

Président Bernard Collin	BP1 59132 TRÉLON	03 27 59 70 29 (matin) saadt.bc@gmail.com
Vice-Président Maurice Saint Cric	25, chemin du Banqué 31600 LABASTIDETTE	09 81 98 14 35 - 06 59 34 47 10 maurice.saint-cric@gmail.com
Vice-Président François Prouzeau	Beaulieu 17170 LALAIGNE	06 09 71 23 57 - Tél. pro : 05 46 56 53 60 francois.prouzeau.gtclarochelle@wanadoo.fr francois.prouzeau@orange.fr
Vice-Président Gérard Courcier	La Motte 53150 MONTOURTIER	02 43 90 09 24 - 06 08 94 61 05 gerard-courcier@orange.fr
Vice-Président Thomas Gianelli	Villa O-Sogno 20167 SARROLA-CARCOPINO	04 95 25 65 84 - 06 11 76 07 79 th.gianelli@aliceadsl.fr
Secrétaire Jean-Luc Briffaut	6, rue de France 51490 EPOYE	03 26 48 70 22 - 06 07 57 90 07 jlbrif@aol.com
Secrétaire-adjoint Michel Tappaz	Les Chars - 111, Ch. Chaffard 74800 ARENTHON	04 50 25 53 69 - 06 09 92 51 36 michel.tappaz@wanadoo.fr
Trésorier Alain Brisard	Le Gué de Lente 61250 ST NICOLAS DES BOIS	02 33 26 05 38 - 06 81 51 35 02 brisardalain@hotmail.fr
Trésorier-adjoint Jean-Claude Mathé <i>Gestion, vente de matériel, des insignes et objets promotionnels</i>	Le petit Epot 17, impasse des chétifs chênes 36330 LE POINCONNET	02 54 35 48 94 - 06 19 37 03 90 Fax : 02 54 07 71 45 claudine.mathe0803@wanadoo.fr
Conseil juridique, fiscal Maurice Saint Cric François Prouzeau Jean-Claude Chrisment	<i>voir ci-dessus</i> <i>voir ci-dessus</i> Rue du Chat Noir 08150 HARCY	03 24 35 13 76 - 06 31 40 33 65 jean-claude.chrisment@wanadoo.fr

Relations avec la Société de Vénérerie : **Gérard Courcier**

Commission LOUP : **Bernard Collin, Michel Tappaz, Emile Samat, Christian Lebecq, Bruno de Montal**

Comité de rédaction de la Lettre de la Louveterie : **Bernard Collin, Jean-Luc Briffaut**

Communication, site Internet : **François Prouzeau, Pierre Lamy de La Chapelle**

Suivi d'organisation de l'Assemblée générale : **Jean-Claude Mathé**

Informez-nous

Nous vous rappelons la nécessité de faire paraître dans le bulletin vos informations régionales, vos comptes rendus d'assemblées, vos expériences, vos photos originales (en haute résolution) sont également les bienvenues.

D'avance merci.

Le Comité de rédaction

**BON DE COMMANDE**

ASSOCIATION DES LIEUTENANTS DE LOUVETERIE DE FRANCE
Reconnue d'utilité publique (Décret du 1er mai 1926)

Date de la commande :

	Adresse de Livraison	Adresse de facturation
Département :		
N° de téléphone :		
Nom et prénom :		
Adresse :		
Code postal - Ville :		

Insignes réglementaires et accessoires - Franco de port

ARTICLES	P.U.	Quantité	Total
Insigne réglementaire Ø 40 mm	25,00 €		
Porte insigne en cuir	3,00 €		
Insigne modèle réduit Ø 23 mm	20,00 €		
Insigne congrès Ø 18 mm	15,00 €		
Insigne pins Ø 18 mm	15,00 €		
Insigne piqueur Ø 30 mm	15,00 €		
Epingle cravate	15,00 €		
Ecussons (tissu) scratch	6,00 €		
Barette Lieutenant de Louveterie scratch	6,00 €		
Guide Lieutenant de Louveterie	6,00 €		
Panneau magnétique 20 x 20	20,00 €		
Autocollant pare-brise	3,00 €		
Timbre caoutchouc	20,00 €		
Cravate	20,00 €		
Médaille commémorative	50,00 €		
Porte-clés Lieutenant de Louveterie	5,00 €		
Sac à bottes	26,00 €		
Sacoche cuir avec poignée	200,00 €		
Sacoche cuir sans poignée	200,00 €		
Dagues pliantes (manche bois de cerf + avec insigne)	200,00 €		
Couteaux "Thiers" de poche	30,00 €		
TOTAL A REGLER			
à l'ordre de l'Association des Lieutenants de Louveterie de France			

Nouveaux tarifs applicables au 1er Juin 2012.

Date

Signature

du présent **BON DE COMMANDE**
(à envoyer à l'adresse ci-dessous).

Chèque N°

Chèque à l'ordre de l'Association des Lieutenants de Louveterie de France, à adresser à :
Jean-Claude Mathé - Le petit Epot - 17, impasse des chétifs chênes - 36330 Le Poinçonnet
Tél. 02 54 35 48 94 - 06 19 37 03 90 - claudine.mathé0803@wanadoo.fr